

Domaine Public DP

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
16 juin 1988
Vingt-cinquième année

Le pari paritaire

Enfin! Ce n'est plus une idée, c'est un projet; pas un projet rêvé, mais un projet lancé.

Se présentant, l'ARPIP tenait conférence de presse au salon 2 du Buffet de la gare à Lausanne, le mercredi 8 juin, à 10h 30. Ces précisions ne sont pas données pour faire vrai, comme dans un roman; le détail doit «pincer» le lecteur habitué aux songes où les salariés prennent leur sort en main en se donnant tous la main. Donc le président Jean-Claude Prince, de l'Union syndicale jurassienne, était interrompu par le passage, à wagons sans fin, d'un train marchandise. Nous étions éveillés.

L'ARPIP, sigle de l'Association des représentants du personnel dans les institutions de prévoyance. Comme le relève Fernand Quartenoud dans la page de l'Union syndicale suisse (USS) des journaux syndicaux, l'ARPIP évoque plus le bal des beaux-arts que la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle. Mais ce sigle ne nie pas la réalité comme la légende du tableau de Magritte. Ceci est l'ARPIP. Les lecteurs de DP connaissent le dossier. Les caisses de pension drainent une épargne forcée aux sommes accumulées colossales. Aujourd'hui, on atteint 200 milliards. Ce sera le double quand toutes les réserves seront constituées. Qu'on songe un instant à ce que signifie une telle fortune! La dette du tiers monde, considérée comme un des problèmes économiques majeurs, touchant des centaines de millions d'individus, c'est 1 100 milliards de dollars. Six millions de Suisses mettent pour leurs vieux jours, en réserve, le 1/6^e d'un tel montant. Et la loi les oblige à faire beaucoup plus encore.

Un pouvoir considérable découle de la gestion d'une telle fortune qui pour la moitié (ou presque) est de l'épargne payée par les salariés. Mais ce pouvoir n'est pas exercé, jusqu'ici. Les caisses de pension sont réparties dans des catégories diverses: il y a les caisses publiques, les caisses professionnelles, les caisses autonomes d'entreprises, les assurances collecti-

ves. La dispersion est considérable: 4000 institutions étaient enregistrées au 31 décembre 1986.

Que se propose l'ARPIP? Etre une structure de coordination, à disposition des représentants des salariés dans les caisses de pension.

Car, il faut le rappeler sans cesse, la participation en ce domaine n'est pas seulement un vœu ou une revendication, elle est une obligation légale. L'article 51 de la loi fédérale prévoit (al. 1) que *salariés et employeurs ont le droit de désigner le même nombre de représentants dans les organes de l'institution de prévoyance*. L'alinéa 2 est plus explicite encore: *L'institution de prévoyance doit garantir le bon fonctionnement de la gestion paritaire*.

Pour les salariés, il ne s'agit pas d'un droit à conquérir, mais d'un droit à exercer. L'ordre ordinaire des choses est renversé. La gestion paritaire est inscrite dans la loi avant d'être pleinement vécue dans les faits. Il faut donc donner à la loi un contenu concret.

L'ARPIP bénéficiera de l'appui de la Centrale d'éducation ouvrière (représentée par Daniel Suri) qui trouve là une tâche importante. Mais elle se veut aussi pluraliste, pas seulement syndicale. Les associations d'employés auront à la rejoindre. Sur ce terrain, la jonction doit être facile.

Les tâches d'information des représentants salariés sont considérables. Faut-il rappeler que leur responsabilité personnelle d'administrateur est engagée? Ou encore le choix des placements a une importance politique première: par exemple, songer à faciliter les coopératives d'habitation. Le regroupement de la représentation des actions suisses détenues par les caisses devrait aussi être mise à l'ordre du jour.

Mais d'abord que l'ARPIP se développe et qu'elle prenne du poids.

AG

Pour se renseigner ou adhérer: ARPIP, avenue Ruchonnet 45, 1003 Lausanne.

C'est quoi, au juste ?

(jd) A l'ouverture de la session parlementaire, le Conseil national a donc débattu du programme de législation présenté par le gouvernement. On a largement discuté de la croissance qualitative. Normal puisque le Conseil fédéral affirme que l'idée centrale qui sous-tend son programme, c'est précisément la croissance qualitative.

Pourtant, à l'issue du débat, on n'oserait pas prétendre que le consensus règne sur le contenu de cette notion. Si l'apparition de ce terme dans le propos gouvernemental marque une prise de conscience de la réflexion nécessaire sur le sens du développement économique et social, elle a plus valeur symbolique qu'elle ne traduit une volonté politique cohérente et opérationnelle. Dans le vocabulaire des partis, la croissance qualitative est un concept hâtivement adopté — qui, dans une société où l'on perçoit chaque jour plus concrètement les effets négatifs de l'abondance, ne prône pas la qualité? — mais sous le vocabulaire nouveau on sent encore les options anciennes.

Histoire ancienne

Le Conseil fédéral définit la croissance qualitative comme l'amélioration durable de la qualité de la vie et de l'environnement par stabilisation ou même réduction de l'usage des ressources non-renouvelables et des nuisances affectant l'environnement. Il emprunte d'ailleurs cette définition au rapport d'une commission d'experts mandatée par lui pour étudier le passage d'une croissance quantitative à une croissance plus qualitative. Un rapport demandé par voie de postulat en 1980 déjà. Une histoire ancienne.

Une lecture attentive du programme de législation permet de préciser quelque peu le propos. Il s'agit, dit le Conseil fédéral, de dépasser l'opposition croissance-stabilisation. La croissance qualitative est sélective: elle implique des restrictions dans certains domaines, des développements dans d'autres. Elle vise à dissocier croissance économique d'une part, nuisances et augmentation de la consommation énergétique d'autre part. Enfin la croissance qualitative exige une conception politique d'en-

semble, une action globale qui prennent en compte la multiplicité des problèmes. La difficulté, admet le Conseil fédéral, réside dans la mesure de cette croissance d'un type nouveau.

Lors du débat parlementaire, les orateurs se sont tous reconnus dans l'exigence de la croissance qualitative. Mais à droite on insiste sur la nécessité de poursuivre la croissance économique, seule à même de financer une politique

Opinions divergentes

Déjà dans la concrétisation, les opinions divergent quant à la notion de qualité. Au moment même où le Conseil national menait ce débat de fond, une majorité du Conseil des Etats donnait la priorité à la défense des principes — droit de propriété, liberté des contrats — sur la qualité de vie des locataires dont le logement représente un besoin fondamental et un lieu de vie, donc une sécurité qu'il s'agit de garantir.

efficace de protection de l'environnement, alors qu'à gauche et chez les Verts on aimerait voir le Conseil fédéral concrétiser mieux son intention. Ce dernier, par la voix d'Otto Stich, poursuit son exercice d'équilibre non exempt d'ambiguïté: une certaine croissance est nécessaire pour résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés, mais surtout il s'agit de promouvoir une croissance d'un «autre ordre»: amélioration de l'environnement naturel, social et culturel, développement de l'égalité des chances et de l'épanouissement dans le travail.

Le président de la Confédération a reconnu que le PNB n'est pas un indicateur adéquat pour mesurer le progrès du bien-être individuel et social (cf DP 907, *La croissance qui appauvrit*). Plus le revenu national augmente, moins il informe sur la qualité de la vie; lorsque les besoins élémentaires sont satisfaits, les besoins immatériels prennent plus d'importance mais ils ne sont pas directement liés à la production et à la consommation de biens économiques.

Evaluer l'action de l'Etat sur l'environnement

Cette recherche de nouveaux indicateurs pourrait s'effectuer d'abord au niveau local, où les données sont plus facilement accessibles. Un député écologiste genevois a déposé une motion demandant au Conseil d'Etat de présenter périodiquement un bilan écologique et social du canton. Il s'agit de pallier les lacunes des traditionnels rapports de gestion qui ne permettent pas de saisir de manière cohérente et globale les effets de l'action de l'Etat sur l'environnement naturel et la qualité de la vie de la population. Signalons que la ville de St-Gall a élaboré un modèle de comptabilité écologique et que Berne et Zurich en préparent également un. ■

En dépit de

(pi) Les libéraux vaudois ont décidé, on le sait, de ne pas présenter de candidat à la succession de Raymond Junod au Conseil d'Etat. Les délégués ont toutefois accepté de soutenir le radical Jacques Martin qui, selon un communiqué, *en dépit de son penchant écologiste, possède la stature d'un conseiller d'Etat*.

Il est vrai que Jacques Martin appartient à l'aile du parti radical la plus éloignée des libéraux. Ces derniers peuvent se consoler avec Philippe Pidoux qui, en dépit de son appartenance au Parti radical, est un libéral dans l'âme. Celui-ci compensera ce-lui-là.

Festivals zurichois

(c/p) Zurich est-elle un asile pour réfugiés ou la cause de leur existence?

La question est posée ce mois dans la ville des bords de la Limmat, à l'occasion des manifestations artistiques qui se déroulent traditionnellement en juin et au début de juillet. On se souvient de la visite du président Mitterrand l'année passée.

L'édition 1988 veut rappeler l'arrivée de nombreux réfugiés, il y a une cinquantaine d'années, qui fuyaient la montée du nazisme en Allemagne et en Autriche. On rappelle par des concerts, des expositions, des représentations théâtrales et cinématographiques que Zurich a été ville d'asile, d'exil et de transit vers d'autres horizons. Le tout est organisé dans le style d'une bourgeoisie sûre d'elle-même, qui se considère comme généreuse. Nos hôtes étrangers, même modestes, ne sont pas oubliés: une journée de rencontres est prévue pour le 18 juin dans le cadre de la Journée du réfugié. On se réjouit également, à Zurich, de pouvoir fêter le cinquantenaire de la SA Nouvelle Comédie, le théâtre de la place du Paon, qui, déjà sous son ancien propriétaire, a joué un rôle essentiel dans la lutte intellectuelle antifasciste.

A ces manifestations «propres-en-ordre» se sont ajoutées celles d'une action commune de quarante organisations de réfugiés et d'aide aux réfugiés ainsi que de centres culturels communautaires comme la Rote Fabrik et la Chancellerie. Ils estiment que ces festivités ne sont pas compatibles avec l'accueil offert de nos jours aux réfugiés et ont établi un programme très soigné et «professionnel» distribué dans tous les ménages de Zurich ainsi que comme annexe à l'hebdomadaire *WochenZeitung*. Au surplus, ils ont obtenu une concession pour des essais de télévision locale sur le canal de la société Rediffusion. Des émissions sont diffusées cinq lundi, à raison de quatre périodes d'une heure et une de deux heures. Les échos de la première émission ont été très positifs: il s'agissait d'un bon travail journalistique.

La gauche non-conformiste zurichoise semble avoir découvert la forme du message qu'elle veut diffuser.

En dépit de toutes les critiques que l'on peut faire sur l'arrogance des Zurichois, il y a dans cette ville et ce canton un sens démocratique que l'on ne perçoit pas de la même façon ailleurs. ■

(p/i) Le Conseil des Etats avait à examiner de nouvelles dispositions concernant la protection des locataires. Alors que la commission chargée d'étudier le dossier faisait des amendements allant dans le sens d'une protection minimum (voir DP 909), la Chambre des cantons s'est montrée plus soucieuse de respecter le projet du Conseil fédéral et le mandat donné par le peuple en votation populaire.

Le Conseil des Etats et les locataires

Il a été admis que le loyer initial puisse être contesté après la signature du contrat, pour autant que le locataire ait été contraint de conclure le bail par nécessité personnelle ou familiale et en raison de la situation sur le marché du logement; mais aussi — et c'est nouveau — si le loyer a été sensiblement augmenté par rapport au locataire précédent, loyer que le bailleur devra communiquer, sur demande, au nouveau locataire.

Le principe de la formule officielle pour signifier un congé a été admis, mais le propriétaire n'aura pas à motiver sa décision. Sur les autres points, notamment l'annulabilité des congés abusifs, le texte restrictif de la commission l'emporte sur le projet du Conseil fédéral, alors qu'aucune des propositions des locataires ne passe la rampe. Le résultat relativement serré des votes laisse pourtant la porte ouverte à une interprétation plus généreuse de la part du Conseil national. ■

REACTION

Lendemain de votation

L'économie d'une défaite

(j/d) Voilà une défaite dont les socialistes suisses auraient pu faire l'économie. Ralliés de la dernière heure à un projet bancal pour «témoigner de leur volonté de progrès social», ils n'ont réussi qu'à affaiblir leur crédibilité.

Cette volonté de progrès social, ils l'avaient mieux illustrée en présentant récemment, conjointement avec l'Union syndicale, un projet de révision précis et cohérent: retraite à 62 ans pour hommes et femmes, possibilité d'ajourner l'ouverture de la rente à 65 ans, abaissement à 60 ans pour les salariés qui ont travaillé durant 40 ans, rente individuelle, bonification spéciale ajoutée aux cotisations pour la période d'éducation des enfants. En bref, réalisation de l'égalité et début d'une

souplesse qui répondent à la diversité des situations et des aspirations.

Parlementaires couards

(ag) Aucune surprise dans les résultats du vote sur la politique des transports.

Un constat: la couardise des parlementaires qui ont voté le texte de la PCT aussi bien au Conseil national qu'aux Etats à des majorités très fortes. Où étaient-ils quand il fallait expliquer et s'expliquer? C'est le jeu de la démocratie directe qu'ils puissent être désavoués. Mais encore faudrait-il qu'ils assument leurs choix. Pour que les institutions fonctionnent, pas nécessaire qu'ils aient des qualités exceptionnelles, mais une, au moins, le courage de leur opinion. ■

Les francophones de Zurich ont leur service d'information par téléphone. L'organisation ZEF (Zurich en français) en assume la responsabilité. Téléphone: 01 941 59 63.

Savez-vous qu'il y a une rédaction au Paraguay qui rédige chaque semaine une édition de *abc color* sans que le journal, interdit, puisse paraître? L'éditeur, qui a des moyens financiers suffisants, veut être prêt à publier un numéro dès que l'interdiction sera levée.

ECHOS DES MEDIAS

Le quotidien catholique zurichois *Neue Zürcher Nachrichten* est de nouveau menacé de disparition. Une proposition de supprimer la subvention annuelle de 280 000 francs a été soumise au synode de l'Eglise catholique zurichoise. Une nouvelle conception médiatique de l'Eglise serait à l'étude.

Une discussion a eu lieu entre les représentants de quatre journaux de la gauche zurichoise pour débattre la question «La gauche a-t-elle besoin d'une presse lui appartenant?» La réponse, selon un participant à la soirée: il n'y aura pas de presse de gauche ces prochaines années, car la devise semble rester la même que par le passé, modeste mais pure. Ce qui a fait dire à un autre participant... et *Blick* restera le journal ouvrier le plus lu.

L'organe du PSO en allemand a changé sa présentation et sa périodicité. Il paraît maintenant sous le titre *Bresche Magazin* et sera mensuel. L'édito du premier numéro de la nouvelle formule était intitulé *Adieu 68, bonjour tristesse*.

Ringier pourrait créer prochainement un club dont feraient automatiquement partie tous les abonnés aux diverses publications de l'entreprise. Les avantages offerts permettraient de mieux les fidéliser.

LA BANDE DESSINEE A SIERRE

L'état des stocks

(pi) Avec plus de 37 000 visiteurs, le Festival international de la bande dessinée de Sierre prouve aux sceptiques que la BD est bel et bien devenue adulte en même temps que le public auquel elle était «officiellement» destinée vieillissant (l'âge des visiteurs est là pour en témoigner). La mutation aura pris du temps: Bécassine, Tintin, Jo Zette et Jocko ou l'Agent 22 ne datent pas d'hier.

C'est pourtant depuis toujours que des amateurs s'intéressent à cette forme d'expression, que l'on a longtemps prétendue réservée aux semi-illettrés. Ceux-ci ont pris de la bouteille et exigent maintenant une production qui leur soit expressément destinée. Ils ne se contentent plus de la technique de la double écriture, morte avec Goscinny: baffes aux Romains pour les gosses, calembours délicieux et références codées pour leurs parents. Aucun des dessinateurs avec lesquels collaborait le Grand René n'a d'ailleurs retrouvé un scénariste de sa trempe, et si Lucky Luke continue de courir après les Dalton (mais en ayant remplacé sa fameuse cigarette par un brin d'herbe, sous la pression des importateurs et des lois américaines); si Astérix, Obélix (et Idéfix!) continuent de courir le monde, le cœur n'y est plus: les héros ne survivent que par leur gloire passée, tristes orphelins de leur génial père (adoptif dans le cas du

continuent à placer les BD dans les rayons de livres pour enfants).

La recette la plus utilisée pour conquérir ce marché (après les excès libérateurs de Gotlib ou de Reiser et l'intellectualisme de Brétécher ou de Lauzier) est celle de l'aventure ou de la légende, de préférence avec des références historiques parfois douteuses, située entre la fin du moyen âge et la Deuxième Guerre mondiale. L'histoire se déroule sur plusieurs albums, afin de rentabiliser rapidement un récit encore inachevé et d'augmenter les bénéfices, à moins que les mêmes personnages ne vivent d'autres histoires, dans d'autres livres; c'est

le syndrome Rambo ou Rocky qui atteint la BD. — Bravo à Casterman (qui n'a pas cédé à la tentation) pour ses romans «(A suivre)». Une touche d'érotisme «soft» (le «hard» a ses spécialistes, dont certains méritent le détour, comme Manara ou Martin Veyron) permet d'accrocher le client. Et tant pis si la couverture



Sierre nous prouve que BD et Fendant peuvent faire bon ménage. Une étiquette de Rosinski.

pauvre cow-boy solitaire loin de son foyer).

Et si personne n'a songé — ou réussi — à occuper la place laissée libre, c'est que la BD avait déjà compris depuis longtemps que son avenir était ailleurs: les enfants gardent certes leurs héros (Boule et Bill, Les Stroumpfs...) mais l'extension de la production passe par des livres destinés à des lecteurs plus âgés (il n'y a guère que les supermarchés qui ne l'aient pas compris, eux qui

ne tient pas ses promesses à la lecture: la BD offre le grand avantage sur le roman que le lecteur peut rapidement se faire une idée du contenu par simple consultation.

Un autre genre qui marche est celui du retour à la France profonde, celle qui sent bon le terroir, le gros rouge et la gnole, et où les sorcières n'ont pas encore disparu. Les genres sont souvent mélangés, les auteurs profitant des libertés que permet le dessin: les effets

spéciaux ont l'avantage de ne pas coûter cher.

Hélas, les *Grimion Gant de cuir*, *Timon des Blés*, *Chemins de Malfosse* et autres *Légendes des contrées oubliées* sont le plus souvent décevants, n'égayant de loin pas les «classiques» Bilal et Christian et leurs *Légendes d'aujourd'hui*. Heureusement pour le lecteur exigeant, d'autres s'en sortent brillamment, comme Bourgeon avec sa série des *Pas-sagers du vent* et, plus récemment, Letendre et Loisel avec leur merveilleuse *Quête de l'oiseau du temps*, qui est à la BD ce que *Le Seigneur des anneaux* de Tolkien était à la littérature fantastique. Autre promesse récente: le Polonais Rosinski et son scénariste Van Hamme avec *Le Grand pouvoir du Chninkel*.

Avec ce genre d'ouvrages (il y en aurait encore des dizaines à citer) la BD ne se limite plus à raconter des histoires; elle se transforme en beaux livres, remplaçant dans les bibliothèques des amateurs et des collectionneurs les belles reliures en cuir, déjà menacées par le brochage et le livre de poche, phénomène qui touche également la bande dessinée, deux éditeurs se partageant déjà 20% du marché des bulles avec leurs petits formats.

Artistes en liberté

Profitant de son côté «branché» (il est plus important dans certains milieux de tout savoir sur le point G de Martin Veyron que sur le dernier Goncourt), la BD est admise comme étant un art (on lui a même attribué un numéro, signe suprême de reconnaissance: le 9). A ce titre, elle peut se permettre des libertés: expositions d'aquarelles ou de croquis d'auteurs, de planches plus ou moins originales, œuvres de jeunesse ressorties des tiroirs, etc. Parallèlement, de plus en plus nombreux sont les albums où textes et dessins se complètent dans des espaces séparés, sur papier glacé et sous couverture luxueuse, alors que les éditeurs cherchent à rentabiliser le moindre coup de crayon des plus célèbres de leurs protégés et proposent, avant l'histoire proprement dite, les croquis de travail du dessinateur, gonflant artificiellement l'ouvrage en même temps que son prix. La BD glisse vers l'élitaire.

Ce système a même été érigé en principe par Hugo Pratt dans son dernier

album, *Les Helvétiques*, où le périple de Corto Maltese entre Lavaux et Tessin est précédé de 24 doubles pages d'aquarelles consacrées aux cantons suisses (les deux Bâle ont droit à une présentation chacun, privilège que n'ont pas Obwald/Nidwald et les deux Appenzell). Un court texte historique sur chacun des 24 Etats et demi-Etats présentés, digne des plus mauvais manuels d'instruction civique, diminue quelque peu le plaisir que l'on a à découvrir la Suisse sous les pinceaux d'un Vénitien

PUBLICITE POUR LE TABAC

Inutile, disent les publicitaires

(pi) Les publicitaires suisses sont inquiets: une initiative a été lancée qui, si elle aboutit, interdira toute publicité en faveur du tabac. Un juteux marché leur échapperait. Ils prennent la menace au sérieux et tentent de désamorcer la bombe à retardement. Ils essayent de convaincre, grâce à une brochure fort ennuyeuse, que la publicité ne sert à rien. Amusant!

Un institut spécialisé dans les sondages auprès des jeunes a soumis à la question 1093 enfants et adolescents de 7 à 15 ans, afin de déterminer quels facteurs les incitaient à fumer. Résultat: les amis, la famille, semblent nettement plus influents que les affiches et les films spots. Les résultats sont comparés à des études similaires dans d'autres pays, dont certains, comme la Norvège et la Suède, interdisent complètement — ou restreignent fortement — la publicité pour le tabac. Les jeunes n'y fument pas moins que chez nous.

L'étude se veut sérieuse et non orientée. Il y a néanmoins problème: est seule comptabilisée la première raison invoquée qui a incité le jeune à fumer. Or la publicité n'est le plus souvent qu'un facteur secondaire, qui s'ajoute à d'autres, comme l'environnement social, l'exemple d'adultes, d'amis ou de la famille, eux-mêmes peut-être influencés par la publicité. Cette influence indirecte n'est pas prise en compte. De même, aucune donnée concernant les raisons qui font que les jeunes *continuent* à fumer, lorsque le «paraître»,

vivant actuellement sur les bords du Léman. Pratt et Casterman versent aussi dans l'élitaire et jouent le jeu de la BD-art: *Les Helvétiques* n'a été tiré qu'à 800 exemplaires, numérotés et signés par l'auteur, et se vend 150 francs.

BD'88 a montré une production de qualité très inégale et si certains parlent de crise, c'est simplement que le marché n'est pas assez vaste pour nourrir les plus médiocres. Mais ce phénomène-là touche aussi les huit arts qui précèdent la BD sur la liste numérotée. ■

l'image que l'on veut donner de soi, ne se résument plus au besoin de passer pour un grand. Si la publicité n'incite que peu de jeunes à fumer, ne les pousse-t-elle pas à continuer? Il n'y est pas répondu. On le comprend: en analysant dans le détail l'action de la publicité, les publicitaires risquaient de prouver trop clairement qu'ils ne servaient à rien. Certains résultats devraient d'ailleurs intéresser leurs clients: seuls 1 à 2% des jeunes, dans les 10 pays analysés, invoquent la publicité comme première raison les ayant incités à fumer; en Norvège, où la publicité pour les cigarettes est interdite, à la question *Avant toute chose, lorsque tu penses aux différentes marques de cigarettes (respectivement de chocolat, de bière), à laquelle penses-tu?*, 70% des jeunes interrogés mentionnent spontanément la principale marque de cigarettes, 71% la principale marque de chocolat et 77% la principale marque de bière. L'écart est faible.

Alors, inutile la publicité? Puisque ce sont les publicitaires suisses qui l'insinuent, faisons-leur confiance. Et suggérons aux fabricants de cigarettes, qui coéditent la brochure, d'y renoncer spontanément. Ou qu'ils nous expliquent pourquoi il continuent d'y consacrer des sommes considérables. ■

Examen des facteurs incitant les jeunes Suisses à fumer, édité par l'Association suisse des fabricants de cigarettes et Publicité Suisse, case postale, 8022 Zurich.

Le vers jusqu'à la lie

«Il semble, disait Mme de Girardin (née Delphine Gay — c'est elle qui initia Victor Hugo aux tables tournantes) que la bureaucratie ait en France pour unique fonction de ne rien faire et de tout empêcher. Si tel est en effet son rôle, il faut convenir qu'elle le remplit de façon irréprochable.»

De même, parfois, la «nouvelle» critique, dont on pourrait croire qu'elle s'efforce de dresser de véritables murs de Berlin entre l'œuvre et le lecteur... On se souvient peut-être de cet admirable texte d'un certain Molinié (DP 884), où l'on apprenait que dans la phrase: *Il voyait aussi à ses côtés une jeune fille, désirable comme un fruit presque mûr*, en affectant à *jeune fille* le symbole Sa2, à *désirable* le symbole X1 et à *fruit presque mûr* le symbole Sa1, on arrivait à la conclusion que *jeune* signifie (*jeune fille*); que *fruit presque mûr* signifie (*fruit presque mûr*), etc.

Les Dieux en soient loués: nous ne som-

mes pas en reste et nous pouvons désormais surmonter tout complexe dû à la «suissitude» ou à la «vaudoiserie». Je lis en effet dans le dernier numéro d'*Ecriture* un article de 17 pages (dix-sept), intitulé *Amoureux fervents et savants austères*, consacré à l'explication, si j'ose dire, d'un vers de Malherbe — je dis bien: un — le très célèbre *Et rose elle a vécu ce que vivent les roses* et dû à la plume de M. Adam, professeur à l'Université de Lausanne, et de Mme Durrer, assistante à cette même Université — Max et Moritz aussi s'étaient mis à deux pour pondre leur bouquin. Dix sept pages... Mais l'effort en vaut la peine: on en arrive à la conclusion: 1. qu'il est utile de connaître le titre d'un poème qu'on se propose d'étudier (ici: *Consolation à M. du Périer sur la mort de sa fille*) et 2. que *L'énigme du vers 3* (il s'agit de *Et rose elle a vécu* dont on nous révèle qu'il est énigmatique) est (...) co-textuellement

levée par les vers qui l'encadrent directement. Ce qui veut dire en clair que pour comprendre un vers, il est bon de lire le vers qui précède et le vers qui suit — et que par exemple *Vit au dépens de celui qui l'écoute* ne s'explique bien qu'à partir de *Apprenez que tout flatteur*, qui lève «l'énigme» co-textuellement comme disent les auteurs.

On me dira que M. de la Palice serait vraisemblablement d'accord. Mais que de fructueux développements pour en arriver là, et combien savoureux! Que de diagrammes, que de sigles (empruntés notamment au système international de notation phonétique), si bien que la lumière jaillit par torrents et que M. Jolibois renaît à la conviction d'une épouse pure et respectée! On regrette seulement que les auteurs n'aient pas songé à transcrire le vers en morse: ./-//.-./-//, etc — il y aurait d'intéressants développements à faire sur l'équilibre des points et des traits.

Heureusement, vous pouvez aussi lire, dans *Ecriture*, des poèmes, dont quelques-uns très beaux. Et puis n'oubliez pas *Musique*, de Barilier, ni *La Parole volée*, de Bühler — j'y reviendrai. ■

FABRIQUE DE DP

Assemblée générale

(réd) Yvette Jaggi qui présidait cette assemblée annuelle, le 3 juin, n'avait pas besoin pour être vue de chacun d'un écran géant. Les assemblées sont suivies par des amis, nouveaux ou anciens. Le formalisme de l'ordre du jour n'exclut pas la convivialité.

De surcroît, le rapport de gestion, présenté par Gabrielle Antille, révélait une situation satisfaisante. Le compte d'exploitation est équilibré, le fait que la rédaction compose et mette en page le journal représente une économie intéressante et élargit les possibilités de DP. Les maladies de jeunesse de la nouvelle formule ont été bien surmontées. L'équipement nécessaire a pu être financé par un don de l'Association du Journal libre, qui fut l'éditrice du DP bimensuel.

Si les abonnés payants sont en hausse très modeste, il faut constater que les

potentialités du journal ne sont pas encore suffisamment exploitées. Le Salon du livre a révélé que DP jouissait d'une bonne image; beaucoup de lecteurs ont tenu à le dire en passant au stand. Qu'ils fassent connaître DP! La progression du journal dépend de chacun, système de boule de neige.

L'assemblée a été l'occasion pour le rédacteur, Pierre Imhof, si parfaitement intégré à l'équipe de DP, de se présenter aux actionnaires et de faire part de ses projets, notamment les contacts qu'il envisage à l'extérieur.

Les comptes ont été approuvés; le conseil d'administration reconduit: Yvette Jaggi, présidente, Gabrielle Antille, administration et comptes; avec: Henri Galland, Michel Béguelin, Jean-Pierre Bossy, François Brutsch, Jean-Daniel Delley, André Gavillet, Wolf Linder, Ursula Nordmann, Victor Ruffly.

DP

Domaine

Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

André Gavillet (ag)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue:

JeanloUIS Cornuz

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Liliane Berthoud, Pierre Imhof

Jean-Luc Seylaz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Sauvetage difficile

(y) SOS on coule! C'est en substance le sens du message envoyé aux actionnaires et aux autorités par la Compagnie Suisse de Navigation et Neptune SA (SRN). Ce cri d'alarme, lancé après une année 87 très difficile et un début 88 catastrophique, ne surprendra pas ceux qui connaissent les problèmes de la navigation rhénane, notamment sous pavillon helvétique: surcapacité générale, développement de la flotte néerlandaise à grands renforts de subventions, déclin des industries travaillant des matières pondéreuses (sidérurgie), haut degré d'autoapprovisionnement suisse en blé, etc.

Se fait également sentir la concurrence des transports routiers et ferroviaires. Dans son dernier rapport annuel, la SRN déplore la *position avantageuse* occupée par les compagnies nationales de chemin de fer en l'absence d'une harmonisation européenne des conditions-marchandises. A noter que le président de la SRN s'appelle Pierre Arnold, vice-président des CFF, dont le directeur Werner Latscha siège au conseil d'administration de la SRN...

C'est en mai 1984 que Migros, déjà propriétaire de la Société de Navigation

Zurich SA, reprend la part détenue par le groupe anglais Bowater au capital de la SRN; cette transaction donne à Migros 60% des actions, mais seulement 46% des voix, en raison des positions réservées aux représentants des autorités bâloises et fédérales.

D'emblée, la SRN pèse lourd sur les comptes consolidés de Migros. La fusion en mars 1986 avec la Navigation zurichoise n'arrange rien, ni d'ailleurs les mesures drastiques prises l'an dernier: réduction de la flotte de treize unités (de 62 à 49), réduction du personnel (de 635 à 576 collaborateurs, dont 165 navigants). Les chiffres ayant passé au rouge vif en 1987, avec une perte d'exploitation de 1,8 millions pour le groupe SRN, le programme d'austérité se poursuit: économie de 200 000 francs par an et par bateau, liquidation d'une partie de la flotte, qui comprend actuellement 43 unités et pourrait tomber à 12-15 dans les mois à venir.

Tout cela suffira peut-être à soulager le compte d'exploitation en faisant d'une compagnie de navigation une simple société de commerce et d'expédition.

Mais la Suisse perdra un peu plus de l'indispensable diversité de ses ressource

ces d'approvisionnement. Le Rhin a traditionnellement permis à notre pays de compenser les effets de sa position centrale, sans accès à la mer; du point de vue de la défense nationale économique, Bâle a donc toujours joué un rôle important. On est désormais plus sensible à l'aspect moins polluant de la navigation intérieure: la charge pour l'environnement du transport par route est cinq fois plus lourde que par voie fluviale, laquelle permet de déplacer 4000 kilos par cheval/vapeur, contre seulement 150 par camion et 500 par train. Les difficultés présentes de la SRN, qui diffuse sans réticence des informations détaillées sur sa situation, signalent clairement les problèmes de la navigation rhénane en général, qui n'a aucune chance de s'en tirer en régime de totale liberté du commerce et de l'industrie. Sans Etat, pas de salut. Dûment alertées, les autorités bâloises et fédérales devraient bientôt parler subventions, et autres aides à la survie. ■

Travail, mode d'emploi

(jd) L'Hospice général, à qui est confié à Genève la tâche d'assistance publique, publie une brochure indispensable à celles et à ceux qui sont à la recherche d'un emploi. *Emploi, quelques tuyaux* est né de la pratique de travailleurs sociaux confrontés aux difficultés des personnes qui s'adressent à eux. En 60 pages, ce petit guide de l'emploi répond concrètement aux questions sur l'assurance-chômage, l'orientation professionnelle et donne la liste des cours et aides diverses à l'intégration et des possibilités d'emplois avec soutien social, des maisons de travail temporaire et stable et des entreprises offrant fréquemment du travail. Il propose également des conseils pratiques pour rédiger une demande d'emploi et un curriculum vitae, réussir un entretien et répondre à une offre. Une mine de renseignements aussi bien pour le chômeur que pour la femme à la recherche d'une réinsertion professionnelle ou la personne en difficulté qui a besoin d'un travail sur mesure. ■

Hospice général, case 430, 1211 Genève 3

LUTTE CONTRE LE BRUIT A ZURICH

Un programme à 250 millions

(jd) Actuellement 100 km de rues sont exposés à une charge sonore qui dépasse le niveau d'alarme de 70 décibels. Pour la moitié, des mesures d'assainissement visant à réduire les nuisances à la source sont prévues (modération du trafic, décharge des axes). Coût: une centaine de millions. Pour les 50 autres kilomètres (24 000 habitants) l'assainissement n'est pas possible. Il faudra donc prendre des mesures de protection (coupe-bruit, fenêtres isolantes,...). Coût: 100 à 150 millions, soit 2 à 2,5 millions le kilomètre. Pour les bâtiments construits avant 1977, la ville assume ces frais; pour les immeubles plus récents, les propriétaires pas-

seront à la caisse, mais une aide du canton et de la Confédération est prévue. L'exécutif zurichois prévoit déjà qu'à partir de 1994, la lutte contre le bruit prendra le pas sur la protection de l'air. Face à de telles dépenses, on peut se demander si l'effort ne devrait pas porter en priorité sur la réduction du bruit à la source: normes de bruit beaucoup plus sévères, pour les véhicules à moteur et réduction à 30 km/h de la vitesse maximum dans les agglomérations. Mais il est vrai que ces dernières mesures ne présentent guère d'intérêt économique, alors que celles de protection, elles, représentent une aubaine pour l'industrie de la construction.

L'alimentaire des «alma mater»

(ag) Je me souviens d'une de mes premières leçons en dépenses publiques. Un parlementaire fédéral, qui gravit plus tard encore un échelon, me la donna à propos du budget militaire.

Les dépenses militaires étaient à l'époque soumises à contestation (aujourd'hui, toujours aussi budgétivores, elles y échappent paradoxalement). Pour apaiser la critique, état-major et responsables civils faisaient savoir qu'ils s'engageraient à maintenir la dépense dans un pourcentage constant par rapport au budget global ou par rapport au PIB. L'appétit, disaient-ils, ne leur viendrait plus en mangeant.

Cette sagesse «stable» fut le sujet de la leçon: revendiquer une part constante du budget, c'est refuser de laisser une place pour des tâches publiques qui exigent un rattrapage important.

Les universités illustrent la démonstration. Leur part rapportée au produit intérieur a presque triplé depuis 1960. Ou encore, les dépenses pour les universités ont été multipliées par 16, les dépenses

publiques (confédération, canton, communes) par 10, le PIB par 6,5. Le rattrapage a donc été important*. Mais encore...

Interfacultés

Le coût de l'enseignement et de la recherche doit être fort inégal selon les disciplines, imagine-t-on à distance. L'exploitation des hôpitaux universitaires (dont le 30% des dépenses globales est considéré comme charge d'enseignement), les laboratoires des sciences physiques, plus onéreux qu'un enseignement théologique ou littéraire qui se fait livre en mains.

C'est vrai. Mais le rattrapage universitaire s'est fait d'abord au profit des sciences humaines.

Ont pris une importance relative plus forte: les lettres, les sciences, les sciences économiques et les sciences sociales. Ont reculé: les écoles polytechniques et la médecine.

Une fois ce rattrapage constaté, la première impression reste la bonne. Les facultés sont inégalement gourmandes. Sur les 2,5 milliards de dépenses annuelles pour les hautes écoles, la répartition interfacultés est la suivante:

	Mio	%
Théologie	21	0,8
Droit, sciences économiques et sciences sociales	147	5,7
Médecine	961	37,1
Lettres	209	8,1
Sciences	342	13,2
Ecoles polytechniques et Ecole d'architecture de Genève	585	22,6

On est frappé aussi de voir qu'en importance relative, ce sont les traitements des assistants et du «personnel divers» qui accuse (globalement) la plus forte augmentation, beaucoup plus que les dépenses de matériel. En vingt ans ont reculé (toujours relativement, par rapport à la masse globale) les traitements du corps enseignant (ne vous faites pas

trop de soucis pour eux) et les investissements.

Une évolution incontestable des universités est donc leur renforcement administratif et la complexité accrue de leur hiérarchie. Elles connaissent à leur tour la division du travail.

Par étudiant

Le rattrapage et le renforcement de l'organisation ont été rendus nécessaires par l'augmentation forte du nombre d'étudiants. Ils ont augmenté en 25 ans trois fois plus vite que la population résidente. Ils sont aujourd'hui 75 000. Trois universités ont une population étudiante supérieure à 10 000. Zurich: 18 600, Zurich EPFZ 10 200, Genève 11 200.

C'est ainsi qu'en termes de «bénéficiaire direct» l'extension si impressionnante de l'Université a été plus faible que celle de l'économie en général.

Toutes dépenses confondues, le prix moyen de l'étudiant suisse est aujourd'hui de 34 000 francs l'an.

Travaux pour des tiers

Les universités, en effectuant des travaux pour l'économie, obtiennent des recettes d'exploitation supplémentaires. Elles ne sont pas négligeables. Environ 4,4 millions de francs. Mais ces recettes (joli sujet de recherche) se répartissent de manière fort inégale, les plus gros montants ne provenant pas des écoles polytechniques, pourtant proches des possibilités d'application.

Pour la curiosité des lecteurs, nous les récapitulons par millions:

Bâle	6,7
Berne	17,3
Fribourg	1,9
Genève	1,1
Lausanne	0,6
Neuchâtel	1,4
Zurich	7,5
St-Gall	4,1
EPFZ	2,9
EPFL	0,5

Comment expliquer que Neuchâtel, université de dimension modeste, obtienne presque le triple de l'EPFL? ■

* Source: *La Vie économique* 5/88. Statistiques recueillies par Fred Bengter.

EN BREF

Les éditions de l'hebdomadaire gratuit bernois *Berner Bär* publient une brochure de l'ancien conseiller d'Etat Werner Martignoni sur les versements aux partis politiques et la pratique politique dans le canton de Berne. La bourgeoisie contre-attaque. Ça promet.

Orell Füssli prépare l'édition 1989 du *Répertoire des Administrateurs*. Il se propose d'y insérer une liste des Conseillers d'administration les plus influents de Suisse et une liste des professeurs d'université liés à l'économie. DP n'a pas été oublié, puisque les membres du Conseil d'administration de la SA éditrice de notre journal ont reçu un questionnaire.